LAMPIRIS - TOTAL SPRING : LES CHANGEMENTS

Category: Fourniture de gaz
Tag: Absurde

La société LAMPIRIS a été racheté par TOTAL.

Ce n'est pas anodin pour le consommateur. La société LAMPIRIS a démarché le marché français avec l'aide d'une association nationale de consommateurs. Elle s'est vendue à Total. Les conséquences ne sont pas anodines car un de nos adhérents a vu une augmentation sensible du prix du kWh ! Le prix est passé de de 0,082 €/kwh à 0,0869/kwh Nous publions la grille tarifaire : Les tarifs de Total spring

Le contrat a été modifié au 5 octobre. Vous pouvez le résilier sans pénalités et ce en application de l'article L 224.33 du Code de la consommation. Il suffit dans un délai de 4 mois à compter de la date d'entrée en vigueur d'envoyer un courrier recommandé avec AR. Si votre contrat ne prévoit de durée minimale de présence, vous pouvez le résilier à tout moment. Pour changer de fournisseur, nous vous conseillons d'utiliser un site officiel neutre qui recoupe toutes les offres. Vous trouverez plus d'informations dans le lien ci-dessous :

Estimation des consommations de gaz et l'électricité : Les outils du médiateur de l'énergie

Pour finir cet article, notre association ne recommandera jamais un professionnel. Cette relation peut générer un trouble dans l'esprit des consommateurs. En outre, le futur peut réserver des surprises. La preuve avec cette situation.